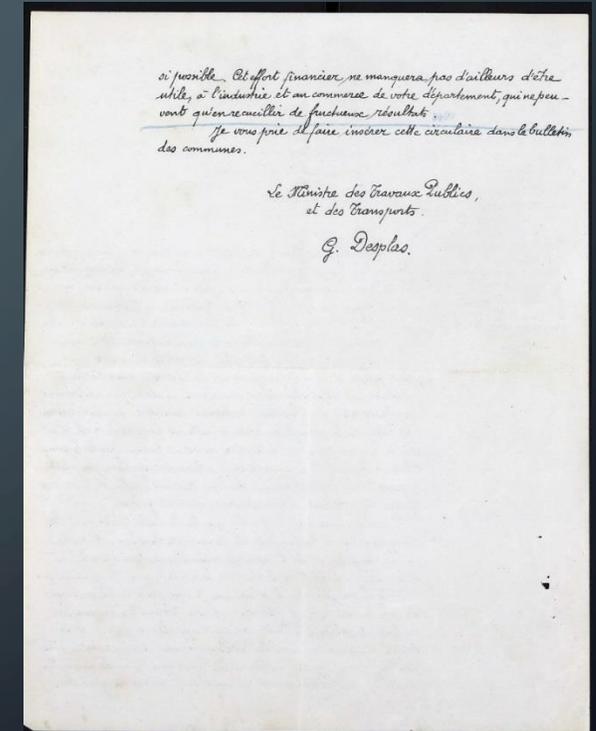
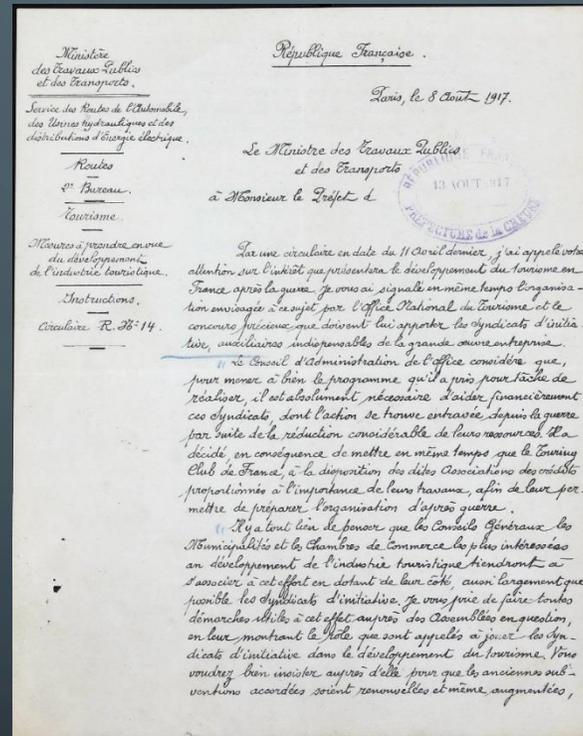


# LES CHÈQUES VOYAGES DE LA BANQUE DE FRANCE

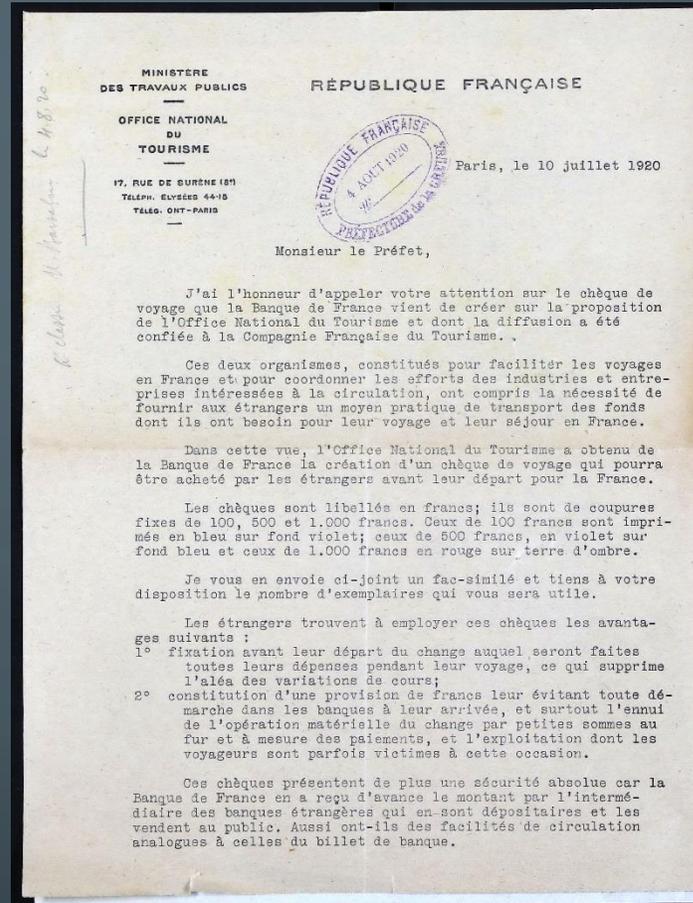
Dès 1917, l'administration française identifie le tourisme comme un moyen de faire entrer des devises étrangères et donc de participer au redressement économique d'après guerre. Ainsi dans cette circulaire du 8 août 1917, les préfets sont appelés à veiller aux subventions des syndicats d'initiatives.



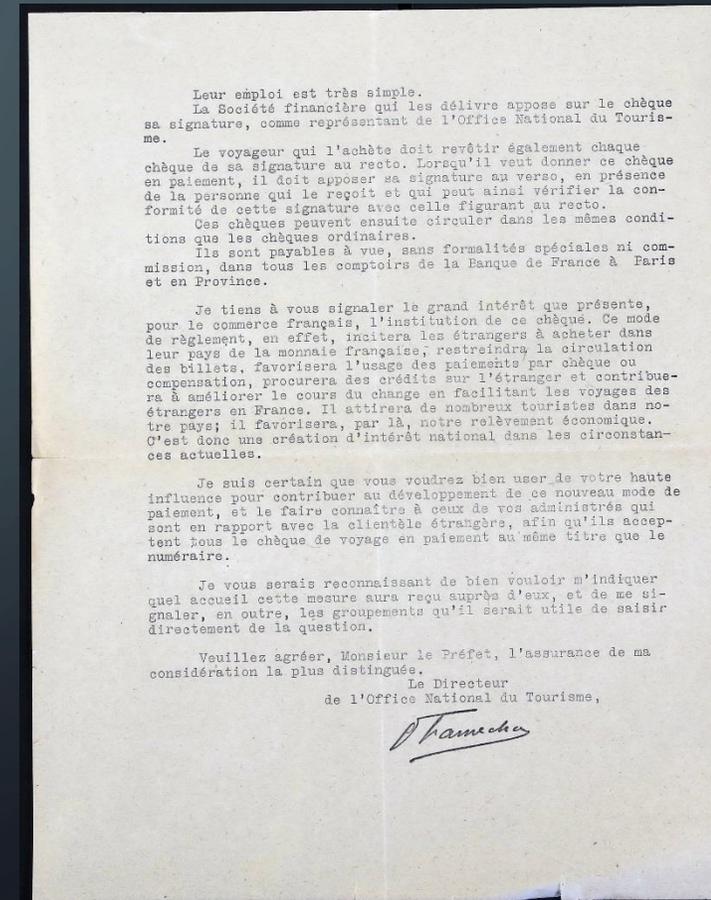
Archives départementales de la Creuse 8M 72

# CIRCULAIRE DE CRÉATION DES CHÈQUES VOYAGES

Aujourd'hui presque abandonnés, les chèques voyages ont été créés en Angleterre en 1772 pour remplacer les lettres de crédits. Popularisés par Thomas Cook et American Express, les chèques voyages sont très utilisés entre 1850 et 1990 pour éviter de se déplacer à l'étranger avec d'importantes sommes en liquide. En effet, le chèque voyage, véritable billet nominatif, n'a de valeur qu'une fois signé par son porteur. La banque de France crée le sien en 1920, dans la suite des mesures prises pour le développement du tourisme étranger.



Archives départementales de la  
Creuse 8M 72



Un nouveau mode de paiement : LE CHÈQUE DE VOYAGE  
créé par la Banque de France.



OFFICE NATIONAL DU TOURISME - COMPAGNIE FRANÇAISE DU TOURISME



A. N° 00000  
New York City le sixth of May 1920.  
(payable en francs) Fcs 100

Banque de France  
Veuillez payer contre ce chèque à l'ordre  
de Mrs. William B. Scott

la somme de Cent Francs.

POUR L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME,  
W - K - BANK LIMITED.

SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE,

John H. Smith

William B. Scott

Ce chèque, payable à tous les comptoirs de la Banque de France, doit être revêtu du timbre sec de l'Office National du Tourisme avant d'être présenté au paiement.

Deuxième signature  
du Bénéficiaire à apposer  
au moment où il est  
fait usage du chèque.  
William B. Scott

Second signature  
to be affixed by the  
payee when making use  
of the cheque.

Palace Hotel  
Le Grand,  
Paris  
John H. Smith

Ce chèque est de coupures fixes de 100, 500 et 1.000 francs.  
La Banque de France en a reçu par avance le montant; il peut donc être accepté en toute  
sécurité.